

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW CODE 01 + hebdom**

## Programmation routière 2016-2018

### **Le ministre Jacques Daoust annonce 4,7 G\$ d'investissements dans le réseau québécois**

**Montréal, le 8 avril 2016** — Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Jacques Daoust, annonce aujourd'hui des investissements totaux de 4,7 milliards de dollars dans le réseau routier québécois, au cours de la période 2016-2018. De cette somme, 288,3 millions proviennent des partenaires du gouvernement du Québec, dont les municipalités et le gouvernement du Canada. Ils permettront d'entreprendre, de poursuivre ou d'achever 2 139 chantiers routiers à l'échelle du Québec, ainsi que de créer ou de maintenir près de 31 500 emplois.

« Il va sans dire que ces investissements constituent un puissant moteur économique et de création d'emplois dans toutes les régions du Québec. Ils répondent également aux besoins du Québec en matière d'infrastructures routières sécuritaires et de qualité. Ce réseau, il convient de le rappeler, soutient notre commerce intérieur et extérieur tout en assurant la mobilité des personnes et des biens », a souligné le ministre Daoust.

Ces investissements de 4,7 milliards au cours des deux prochaines années se répartissent comme suit, en fonction des grands axes d'intervention établis par le Ministère :

- 2,4 milliards sont consacrés aux structures, dont 247 millions aux structures du réseau municipal;
- plus de 1,2 milliard est destiné aux chaussées;
- 608,5 millions vont à l'amélioration du réseau;
- 478,4 millions iront au développement du réseau;
- de ces montants, 1,3 milliard sera versé pour des projets liés à l'amélioration de la sécurité routière.

Au total, ce sont 90 % des sommes investies qui serviront au maintien des actifs.

« Ces investissements s'inscrivent par ailleurs dans un contexte particulier, que nous connaissons tous. En effet, rappelons qu'il y a deux ans notre gouvernement a pris des engagements fermes, notamment celui d'assurer le redressement des finances publiques et d'éliminer le déficit budgétaire. Après six années consécutives de déficits, l'équilibre budgétaire a enfin été atteint en 2015-2016, comme notre gouvernement s'y était engagé. »

« Le Plan économique du Québec, présenté le 17 mars dernier, lors du discours sur le budget, poursuit dans la même voie. C'est un plan qui nous permettra collectivement de relever les défis de demain et de saisir les occasions liées à la transformation de notre

société en une économie du savoir, plus innovante et plus sobre en carbone. C'est un plan qui interpelle au premier chef le secteur des transports, et j'y vois là une belle occasion pour le Québec de propulser ses transports par l'électricité! », a conclu le ministre Daoust.

Comme chaque année, d'importants projets sont inscrits à la programmation un peu partout à travers le Québec. Parmi ceux-ci, mentionnons la reconstruction de l'échangeur Turcot, à Montréal, la reconstruction de l'échangeur entre les autoroutes Félix-Leclerc et Laurentienne, dans la Capitale-Nationale, le prolongement de l'autoroute 70 vers la ligne Bagot, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi que l'amélioration de la route 389, sur la Côte-Nord.

Les programmations régionales des travaux routiers seront rendues publiques au cours des prochaines semaines. Il sera donc possible de consulter le détail des principaux projets pour la période 2016-2018 sur le site Web du Ministère à l'adresse [www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca).

– 30 –

**Source :** Melissa Turgeon  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports  
Tél. : 418 643-6980

**Pour information :** Relations avec les médias  
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec  
Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724